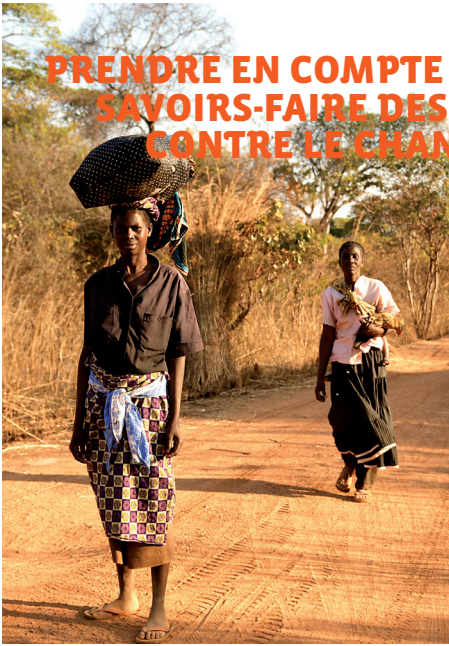


PRENDRE EN COMPTE LA VULNÉRABILITÉ ET LES SAVOIRS-FAIRE DES FEMMES DANS LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE



© Amis de la Terre - France

sur l'augmentation de la distance, du temps et de l'énergie consacrés à s'approvisionner. Au Kenya, la collecte de l'eau peut prendre jusqu'à 8H par jour et 85% de l'énergie dépensée. Par ailleurs, la femme fait le plus souvent un travail non-rémunéré et reste donc en dehors des circuits économiques.

→ Mais la femme est également un vecteur incontournable de la lutte contre le changement climatique

La femme n'est pas seulement une victime du changement climatique, elle fait aussi partie des solutions en puissance. Dans beaucoup de pays de l'Afrique subsaharienne, la femme joue un rôle d'éducatrice sociale, de gardienne des valeurs et de pourvoyeuse des besoins de la communauté. Elles sont les agents incontournables de la gestion des ressources naturelles puisqu'elles sont responsables de la production de la plus grande part des cultures vivrières ainsi que de la fourniture de l'eau et du bois.

En réalité, elles jouent un rôle pivot dans la vie socio-économique : la sécurité alimentaire, la santé, l'énergie et l'agriculture. En Afrique subsaharienne, la femme représente 80% de la force de travail agricole. Mondialement, les femmes produisent 50% de l'alimentation mondiale et prennent 80% des décisions de consommation. De plus en plus, les femmes sont reconnues comme des agents de l'innovation et leur participation est nécessaire pour garantir l'efficacité des politiques mises en œuvre. Les femmes sont des actrices-clé de la vie locale et permettent déjà de préparer leurs communautés à s'adapter aux impacts du changement climatique, grâce à leurs connaissances traditionnelles.

→ Des femmes très vulnérables

Les femmes représentent une des communautés les plus affectées par la pauvreté et les changements climatiques contribuent à aggraver cette vulnérabilité.

Le rapport 3 du GIEC en 2001 et le rapport 2007 sur le développement humain du PNUD mettent l'accent sur la vulnérabilité « sexo-spécifique ». C'est lorsqu'on donne un visage humain au changement climatique que l'aspect genre devient fondamental. On remarque qu'au quotidien, il exacerbe les inégalités économiques et sociales, notamment entre hommes et femmes. Les « corvées » des femmes – liées à l'eau et au bois pour la cuisine – deviennent plus pénibles lorsque les ressources se raréfient sous l'effet du stress hydrique ou de la déforestation, avec des conséquences

Les femmes jouent un rôle pivot dans leurs communautés

Lors de la grande sécheresse des années 70 au sud du Sahara, les femmes éthiopiennes avaient mis en place un système de conservation des semences améliorées, les prémices d'une banque des gènes. Au Congo-Kinshasa, ce sont les femmes qui sont sensibilisées en priorité aux problèmes de la surexploitation et à la nécessité de reboiser les zones dégradées.

→ Des politiques sexo-spécifiques

Il est donc primordial de concevoir des politiques et des projets intégrant les enjeux « genre » de la lutte contre le changement climatique qui d'une part, s'appuient sur la valeur ajoutée de la femme dans la société et, d'autre part, permettent le développement socioéconomique et culturel de

la femme, au même titre que celui de l'homme. Attention, les femmes doivent être incluses non pas parce qu'elles sont « plus vulnérables » mais parce qu'elles ont des perspectives et des expériences différentes à faire partager. Les politiques locales doivent se fonder aussi sur les savoir-faire des femmes et répondre à leurs besoins différenciés. Les politiques nationales tant au nord qu'au sud doivent impérativement développer des approches sexo-spécifiques et s'assurer cette question fait partie des priorités transversales des gouvernements. Enfin, les politiques internationales doivent offrir des cadres juridiques qui garantissent la protection des droits des femmes dans le monde.

→ Une question faiblement prise en compte

Cependant la question reste marginalement abordée et faiblement prise en compte dans les mécanismes financiers et politiques de l'environnement. La plupart des pays Africains ont adhéré et/ou ratifié différents instruments juridiques en matière des droits des femmes et les institutions internationales développent de plus en plus des

sauvegardes sociales prenant en compte la vulnérabilité spécifique des femmes. Les femmes ont un accès limité à la propriété foncière alors qu'elles sont les premières exploitantes agricoles. Elles sont très souvent lésées dans la redistribution des bénéfices économiques des programmes de gestion durable des terres. Les femmes sont aussi rarement associées à l'élaboration des projets et à leur mise en œuvre, ce qui nuit à l'efficacité des programmes. Sur le principe, les PANA incluent les enjeux de genre mais se limitent pour la plupart à présenter les femmes comme des victimes du changement climatique mais n'ont pas adaptés les stratégies pour autant, ni prévu des lignes de financement « genre » ou des critères « genre » pour l'évaluation.



© LEAD Tchad

Recommandations

Le changement climatique doit devenir une opportunité de réduire les vulnérabilités de la femme, et non un obstacle additionnel à leur bien-être.

Mieux représenter les femmes dans le processus décisionnel sur le changement climatique

Il est urgent d'accroître la représentation féminine au sein des arènes de prise de décision, du local à l'international. En amont, il s'agit de sensibiliser, former et impliquer les femmes, y compris celles des zones rurales dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques et programmes nationaux de lutte contre le changement climatique. Elles jouent également un rôle clé dans la société civile et leurs capacités nécessitent d'être renforcées pour favoriser l'engagement des associations de femmes dans les négociations en matière de climat.

Planifier avec et pour les femmes

Les femmes sont souvent sources de bonnes pratiques d'adaptation et gardiennes des connaissances traditionnelles. Elles peuvent appuyer l'éla-

laboration de plans et de politiques (PANA, REDD+, NAMAs). Ces plans devront également intégrer leurs préoccupations et moyens d'action spécifiques. À ce titre, celles-ci doivent être consultées et prises en compte dans les processus de concertation et de consultation. Elles peuvent également jouer un rôle pivot dans la mise en œuvre. Il sera utile d'élaborer des indicateurs et recourir à des processus participatifs de suivi-évaluation pour évaluer l'impact des politiques et actions sur la vulnérabilité des femmes.

Créer des financements accessibles aux femmes pour réduire leur vulnérabilité

Nous proposons plusieurs actions :

- a) **créer** des canaux d'accès aux financements internationaux dédiés aux projets « genre » ;
- b) **encourager** l'implication des femmes dans les projets lors des appels à propositions au financement climat ;
- c) **adapter** les transferts de technologie au contexte culturel et aux besoins spécifiques des femmes.